

Monsieur le Recteur de l'académie de Clermont 3 avenue Vercingétorix 63033 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Objet : Epreuve Anticipée de Français

Monsieur le Recteur,

Nous vous avons alerté par un courrier en date du 26 mai (voir pièce jointe) sur la situation dans laquelle se trouvent les enseignants de lettres, plus précisément ceux qui sont en charge de l'EAF. Depuis, comme l'ont constaté MM. Gorge et Gaillard, IPR de lettres, la lassitude a laissé la place à la colère et au désarroi des collègues, attisés par des injonctions contradictoires concernant l'application « EAF », alourdissant encore la charge de travail.

Nous vous rappelons nos demandes du courrier précédent, à savoir limiter les convocations à un seul type d'épreuve pour les enseignants de lettres, soit la correction de l'épreuve écrite avec un nombre de copies inférieur aux années précédentes, soit l'évaluation orale de l'EAF, soit l'évaluation du Grand Oral et par ailleurs de surseoir à la correction dématérialisée des épreuves écrites de l'EAF.

Nous vous demandons de plus, de bien vouloir surseoir à l'utilisation de l'application ARENA, dématérialisant les descriptifs des œuvres données aux élèves. En effet, l'injonction étant arrivée très tardivement, les enseignants de lettres ont déjà donné cette liste aux élèves (que par ailleurs, ils ne voient plus) ainsi qu'à l'administration de leur établissement qui se chargeait jusqu'à présent de le transmettre par courrier aux examinateurs.

Dans ce contexte, le SNES Clermont, appelle à un rassemblement devant le rectorat vendredi 4 juin à 15h et sollicite de votre part, Monsieur le Recteur, une audience ce même jour sur ce sujet, en présence si possible des IPR de la discipline.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre attachement au Service Public d'Education et d'Orientation.

Patrick Lebrun, secrétaire académique